



Sage Paie Workflow

Votre intranet de gestion des congés

◆ Développez la rentabilité de votre entreprise via une approche collaborative des éléments de paie

Le module de workflow paie vous permet d'optimiser la saisie et le traitement des absences de vos salariés dans le cadre d'une véritable approche collaborative. Il participe à l'accroissement de la productivité au sein de votre entreprise par le biais d'une dématérialisation des échanges.

Par ses fonctionnalités, il répond directement à un des enjeux principaux des entreprises : l'optimisation des échanges de flux. En quête perpétuelle de suivi des performances et de diminution des frais de fonctionnement, les décideurs et managers se doivent de sélectionner des solutions alliant « meilleure pratique » et innovation. Sage Paie Workflow garantit aux gestionnaires des entreprises un gain de productivité dans toutes les facettes de leur activité, et un retour sur investissement rapide.

Saisie des différentes natures d'absences (dont les congés payés, absences maladie), gestion des validations et des délégations, saisie en mode décentralisée... autant de possibilités d'optimiser la saisie de vos éléments variables nécessaires au calcul de paie.

◆ Le marché de la gestion des processus métier monte en puissance en France

63% des entreprises déclarent être intéressées par le management de processus. Souvent associée aux grands comptes, l'automatisation des processus métier permet pourtant d'accroître la productivité et la fiabilité des données des entreprises, quelque soit leur taille.

Le contexte d'échange d'informations devient en effet de plus en plus dense pour les entreprises, qui sont aujourd'hui à la recherche de simplification et de gains de productivité.

Grâce à son expertise du marché PME et à une approche métier simplifiée, Sage démocratise le workflow pour en faire l'outil de travail collaboratif quotidien des PME.

Sage Paie Workflow permet de structurer l'organisation administrative de votre société.

En mettant en place des processus métier standard, vous gérez les demandes de congés et la saisie des absences de vos salariés sans aucune ressaisie dans votre logiciel Sage Paie.

Au plus près des besoins des PME, Sage a créé 2 processus spécifiques à la gestion de la paie.

Les processus de Sage Paie Workflow



1 La gestion des demandes de congés.

Vos salariés accèdent à Sage Paie Workflow via un navigateur Internet en saisissant leur identifiant et leur mot de passe.

Le salarié rentre sa demande de congés et envoie la requête à son manager. Celui-ci n'a plus qu'à le valider et à l'envoyer directement.

Demands

* Salarié	Joseph Bal	* Nature de l'absence	Maladie
* Date début	06/04/2009	Après-midi	<input type="checkbox"/> Après-midi
* Date fin	08/04/2009	Matin	<input type="checkbox"/> Matin
* Nombre	3		
Commentaire			

Fermer Nouveau Nouveau par copie

La fonction « Intégration des congés » alimente et affiche les compteurs de congés dans le workflow.

La demande validée est reversée en paie pour alimenter le bulletin de salaire et la mise à jour des compteurs.

Sage Paie Workflow structure les flux d'informations, améliore la lisibilité des responsabilités et la coordination entre les collaborateurs. L'espace de travail devient le lieu d'échange d'informations et de partage de connaissances entre les différents services de l'entreprise.

Sage vous aide à :

- simplifier la gestion des processus métiers transversaux,
- faciliter la communication entre les différents services,
- échanger et partager les compétences pour mieux réussir un projet commun,
- impliquer l'ensemble du personnel de l'entreprise : l'accès aux processus se fait depuis n'importe quel poste.

2 La saisie décentralisée des absences.

Il s'agit d'un processus permettant à un utilisateur de saisir dans le workflow les absences à venir mais également celles déjà constatées en mode décentralisé. Les absences maladie, accident du travail ou maternité d'une catégorie de salariés ou de l'ensemble d'un site, peuvent ainsi être saisies par une assistante avant d'être reversées dans le moteur de paie.

Demands

* Salarié	Joseph Bal	* Nature de l'absence	Maladie
* Date début	06/04/2009	Après-midi	<input type="checkbox"/> Après-midi
* Date fin	08/04/2009	Matin	<input type="checkbox"/> Matin
* Nombre	3		
Commentaire			

Fermer Nouveau Nouveau par copie

3 Sage Paie Workflow : un outil collaboratif très souple grâce au concept de délégation.

Un valideur a la possibilité de déléguer tout ou partie de la validation des absences restant à confirmer.

Titre	Directeur Qualité
Personne qui délègue	Justine Balin
Période de délégation	27/04/2009 07/05/2009
Date limite d'acceptation	26/04/2009

Créer

Aucun élément

Tâche à traiter depuis le 21/04/2009 17:18 Par Justine Balin

Envoyer

Des bénéfiques métiers concrets

Les processus sont :

Automatisés

- Elimine les temps morts entre les différents interlocuteurs.
- La fin d'une étape d'un processus lance automatiquement la suivante.
- Diminue les durées de traitement des demandes des collaborateurs.
- Dématérialise les processus, supprime les formulaires papier.

Sécurisés

- Réduit le risque d'erreurs humaines et améliore la traçabilité et la transparence.
- Evite les doubles saisies.
- Permet d'effectuer les vérifications importantes avant de lancer une action.

Optimisés

- Enregistre et archive chaque document.
- Adopte une vision globale grâce aux informations données en temps réel.
- Améliore la productivité des collaborateurs.
- Donne aux managers une visibilité immédiate des tâches à faire.

Intégrés

- Facilite les connaissances bureautiques et de gestion de chaque collaborateur grâce à une interface unique et ergonomique.
- Permet d'exploiter les données issues des formulaires pré-paramétrés (impossible avec les formulaires papier).
- Elimine les saisies multiples dans différents systèmes.

Rationalisés

- Permet de rationaliser les procédures de gestion des demandes internes et les circuits d'approbation.
- Permet une standardisation souple des méthodes de travail.
- S'adapte vite aux évolutions organisationnelles et fonctionnelles (nouveau produit, nouveau fournisseur).

Pour plus d'informations

www.sage.fr/pme ou 0825 825 603 (0.15 € TTC/mn)

© Sage 2009 – Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 euros.
Siège social : 10, rue Fructidor – 75834 Paris cedex 17 – RCS Paris 313 966 129.
La société Sage est locataire-gérant des sociétés Adonix, Ciel, Sage FDC, XRT et Euratec.
Les informations contenues dans le présent document peuvent faire l'objet de modifications sans notification préalable.
Création : www.whynot-communication.fr - 06/2009